

RPG – FICHE THEMATIQUE SNA

CATEGORIE : Végétation
TYPE : **VÉGÉTATION NON
AGRICOLE NON
CARACTERISÉE**



DEFINITION

Le type « végétation non agricole non caractérisée » (VNANC) concerne tout objet végétal non agricole qui n'a pu être classé dans un autre type. Il regroupe les talus situés en plein champ, les haies arrachées (mais qui demeurent une surface non cultivable), les bandes ou les surfaces de végétation qui ne peuvent pas être considérées comme des broussailles.



Quand numériser une végétation non agricole non caractérisée ?

- Lorsqu'elle est présente dans l'îlot ou dans la bande de 10 m autour de l'îlot.
- Lorsqu'il s'agit du cas particulier d'une haie arrachée et que la surface au sol reste non cultivable.



Quand ne pas numériser une végétation non agricole non caractérisée ?

- Lorsqu'il s'agit d'une bande enherbée le long des rivières ou des routes.
- Lorsque la zone est d'une superficie inférieure à 0,1 hectare et se situe dans une prairie permanente ou pâturage permanent défini par les codes de culture suivants : PRL, PPH, SPL, SPH, BOP, CAE, CEE, ROS ou J6P, dans ce cas, la zone de végétation non agricole est prise en compte dans le calcul du prorata de la zone de densité homogène correspondant à la parcelle. Si la SNA est déjà numérisée ne pas l'effacer et la prendre en compte dans le calcul du prorata.



Consigne de numérisation :

La végétation non agricole non caractérisée est numérisée selon l'emprise au sol.

Attribut à renseigner : *aucun*

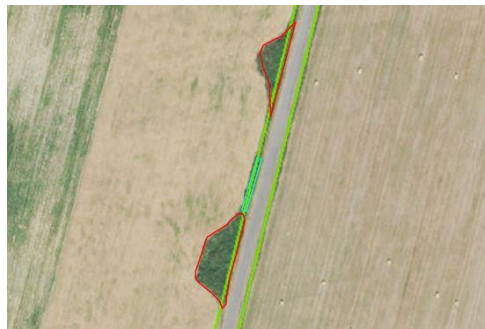
EXEMPLES



Zones herbeuses situées en terre arable



Devant l'arbre, une zone herbeuse non cultivée



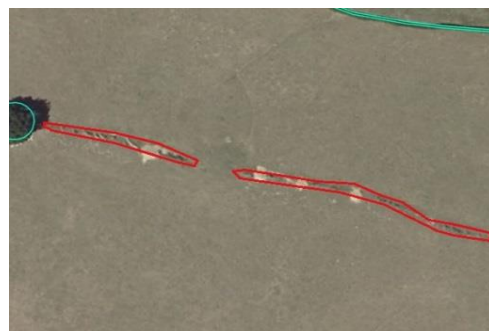
Surfaces non agricoles en bordure de champ



Exemple sur le terrain



Exemple de VNANC



Haies arrachées sur un talus, seul le talus subsiste.

